

BULLETIN D'INSCRIPTION



A renvoyer complété et signé avant le **mercredi 14 mai 2014** à :

Wimereux Running Club – 17 chemin des Oies – 62 930 Wimereux - www.wim-run.com

NOM (majuscules) :

Prénom :

Né(e) le : ____/____/____ Nationalité :

Sexe : Masculin
 Féminin

Club : N° de licence FFA

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone : |__|__|__|__|__| Adresse mail :@.....

Parcours : 10 km – 7 € par chèque à l'ordre de Wimereux Running Club (8 € le jour même, 6 € clubs)
 courses enfants gratuit

Droits à l'image : Le participant autorise les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait paraître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports pour une durée illimitée.

Signature obligatoire (des parents pour les mineurs) - "Je reconnais avoir pris connaissance du règlement"

ATTENTION ! Documents obligatoires à joindre à l'inscription ou au retrait du dossard :

Pour les licenciés : une copie • de la licence de FFA ou Triathlon • de la licence compétition de FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention « athlétisme » • de la licence UNSS ou UGSEL, si je suis engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Pour les non-licenciés ou autre licence sportive : une copie du : • certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition ».

Règlement

ARTICLE 1 : La course est ouverte à toutes les personnes licenciées ou non. Les participants à la Wim'Run courent sous leur propre et exclusive responsabilité.

ARTICLE 2 : Les coureurs licenciés F.F.A. devront fournir la photocopie de leur licence. Pour les non licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins d'un an.

ARTICLE 3 : Les organisateurs se dégagent de tout vol pouvant survenir dans les locaux occupés.

ARTICLE 4 : Départ et arrivée devant l'église de Wimereux, rue du Château.

ARTICLE 5 : Droit d'inscription Wim'Run : 7 € avant le 14 mai 2014, 8 € le jour de la course.

ARTICLE 6 : Les dossards sont à retirer le jour de la course à partir de 8h30 à la salle Jean-Pierre Butel.

ARTICLE 7 : La Wim'Run est une course sur route de 10 km.

ARTICLE 8 : Classement par catégorie masculin et féminin.

ARTICLE 9 : L'épreuve est couverte par une assurance souscrite par les organisateurs (responsabilité civile).

ARTICLE 10 : Vestiaires et douches aux vestiaires de la salle Jean-Pierre Butel.

ARTICLE 11 : La sécurité est assurée par l'organisation et des signaleurs bénévoles.

ARTICLE 12 : Récompense et réception à 12h. Remise des prix à l'issue de l'épreuve. Dotation en espèces, coupes, lots. Tombola par tirage au sort des dossards.